LURE

SECRETARIAT GENERAL
Tél : 03.84.89.01.30
Fax : 03.84.89.01.46
Mail : mairie@lure.fr

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public

ENTREPRISE BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION :.....

Représentée par : ..... **Statut juridique : (Sarl, Sas, Artisan)** :.....

Numéro de SIRET : .....

Adresse : .....

Tél : ..... **Fax / Mail** : .....

FACTURATION : □ Entreprise □ Propriétaire

MAITRE D'OUVRAGE (OU PROPRIETAIRE) :

Représenté par :..... **Tél:** .....

Adresse : .....

NATURE DES TRAVAUX : (ex : ravalement de façade, pose de fenêtres, etc) .....
.....
.....

N° autorisation d'urbanisme : ..... **ou date de dépôt de la demande** : ..... **ou sans objet** □

ADRESSE DU CHANTIER :.....

NATURE DE LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : □ *Demande initiale* □ *Prolongation*

□ Echafaudage sur pieds	□ Echafaudage en console	□ Echafaudage Volant
□ Echafaudage roulant	□ Benne à gravats	□ Goulotte d'évacuation des gravats
□ Installation d'une grue	□ Bétonnière	□ Bungalow de chantier
□ Engin de chantier	□ Clôture de chantier	□ Stationnement VL utilitaire-Nombre : .....
□ Tente	□ autre (à préciser)	

N° d'immatriculation du véhicule occupant le domaine public : .....

DUREE DU CHANTIER : du ...../ ...../ ..... au ...../ ...../..... OU le ...../ ...../ .....

SURFACE DE L'EMPRISE : Longueur : ..... Largeur : ..... Soit : ..... m^2

La demande doit être déposée 8 jours minimum avant la date de réalisation des travaux. L'autorisation est accordée à titre personnel et ne peut être cédée.

Le :
Signature

Si votre chantier empiète sur les voies de circulation, il est impératif de prendre contact avec les Services Techniques de la Ville de LURE.
L'occupation du domaine public est soumise à redevance (votée au Conseil Municipal du 4 décembre 2017). La redevance actuelle est de **8.00 €uros la place de stationnement par jour d'occupation** ou de **1.30 €uros par m² par jour d'occupation** avec pose de panneaux par les services techniques.